

Le GFA de la Bonde, c'est quoi ? C'est qui ?

Le GFA c'est quoi ?

Un GFA est un groupement foncier agricole : une forme juridique de propriété collective, qui a pour objet la création ou la conservation d'une ou plusieurs exploitations agricoles. Le GFA acquiert les terres qu'il loue à des agriculteurs. Le GFA n'a pas vocation à dégager des bénéfices.

Le GFA de la Bonde a pour but d'installer des maraîchers en agriculture biologique dans un secteur proche de leurs habitations, les terres se trouvent à Loupiac (81800).

Le développement du GFA nécessite l'augmentation de son capital. Cette variation du capital se fait par l'achat de parts sociales : le montant de la part sociale du GFA de la Bonde est 350€.

Etre propriétaire de part(s) sociale(s) donne le statut d'associé(e). A ce titre, vous serez invité(e) à l'Assemblée Générale annuelle ainsi qu'aux éventuelles Assemblées Générales Extraordinaires.

Et pour qui ?

Nous, Corine, Nicolas et Hélène, avons créé le GFA de la Bonde et sommes aujourd'hui co-gérants et détenteurs de l'ensemble des parts sociales.

Nous avons pour projet de cultiver et vendre en circuit court des légumes bio.

Habitant le secteur de St Sulpice-Rabastens, nous avons trouvé des terres à Loupiac (81800) pour lancer nos cultures.

Après un BPREA en maraîchage bio à Brens, nous avons passé chacun 3 ans à l'« Essor maraîcher » (espace test en maraîchage biologique) pour mûrir notre projet. Corine commercialise sa production sur le marché Noctambio de Gaillac, ainsi que dans les Amap de Roquesérière et Gaillac. Hélène et Nicolas fournissent les légumes des Amap de Couffouleux, St Jory et Beauzelle.

Pouvant être rapidement isolé en tant qu'agriculteur, nous avons choisi de nous installer côte à côte, pour se soutenir moralement et physiquement ainsi que pour alléger les investissements. Nicolas et Hélène ont acheté un tracteur qu'ils prêtent à Corine via une banque d'entraide. Corine s'est équipée d'outils tractés qu'elle prête à Nicolas et Hélène par cette même banque d'entraide.

Corine s'est installée en 2017 sur les terres acquises par le GFA de la Bonde ; Hélène et Nicolas vont la rejoindre cet été 2018 !

Pour cela, le GFA doit s'agrandir et de nouvelles terres sont à acquérir. Elles sont voisines des premières et n'attendent que notre feu vert pour venir les compléter.

Faisons les comptes !

Dans un premier temps nous avons acquis chacun 40 parts sociales, soit 42 000€ :

Parcelle 1 : 3ha	27'440 €	ACQUIS (2017)	120 parts sociales
Puits			
Réseau enterré d'irrigation	7'000 €		
Station lavage légumes			
Parcelle 2 : 5,7ha	54'000 €	A FINANCER (88'000 €)	250 parts sociales !
Puits 2 ^e parcelle + Réseau	4'000 €		
Bâtiment	30'000 €		

Une installation maraîchère est lourde en investissements : serres, tracteur, outils, bâtiment, trésorerie... C'est pour cela que nous ouvrons notre GFA à la générosité de toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir le développement d'une agriculture locale, biologique, durable et vivrière !

Si vous souhaitez acheter une ou des parts sociales, merci de bien vouloir remplir le document intitulé « Bulletin de déclaration de parts sociales » (pièce jointe) et nous le faire parvenir accompagné des pièces demandées.